

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-166 du 19 Juillet 1993

portant approbation du Bilan et des
Comptes annexes de la Loterie Nationa-
le du Bénin pour l'Exercice 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- VU l'Ordonnance N° 6/PR/MFAE du 23 Mars 1967 portant création de la Loterie Nationale du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 93-44 du 11 Mars 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 89-165 du 8 Mai 1989 portant approbation des statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 Juin 1993 ;

D E C R E T :

Article 1er.- Sont approuvés, le Bilan et les Comptes annexes de l'exercice 1991 de la Loterie Nationale du Bénin, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

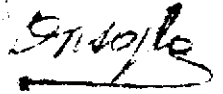
Article 2.- Le Bilan au 31 Décembre 1991 est arrêté, total actif - total passif à la somme de DEUX MILLIARDS TROIS CENT QUATRE-VINGT TREIZE MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE MILLE DEUX CENT ONZE (2.393.760.211) FRANCS CFA.

.../...

Article 3.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 Juillet 1993

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



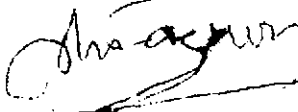
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,



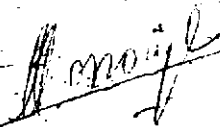
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MESGPR 4 MPRE 4 MF 4 AUTRES MINIS-
TERES 17 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCF-INSAE
3 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-